Image not found or type unknown

Problème voiture c4 picasso

Par **Sab28**, le **01/10/2015** à **02:24**

Bonjour j ai acheter chez un professionnel il y a 2 mois et depuis il M arrive que des soucis fermeture centralisée morte batterie morte moteur du phare mort et plaquette de frein arrière le tout 500€ et voilà maintenant 15 jours l amortisseurs pneumatiques arrière et tomber par terre voiture immobiliser. J ai fait apelle à ma protection juridique car la sa fait beaucoup le délais des 15 jours sont passer et le vendeur ne veut rien prendre en compte pour les réparation car il a à dire que le ct été ok une expertise va être faite avec la protection juridique mais que va t il se passer exactement car l estimation des réparations s élevé à 1100€ que le garagiste à fait suite à l arriver de la voiture.alors déjà 500€ sa m embêter alors les 1100 on en parle même pas. Qui peut M expliquer se qui pourrez se passer.Et es ce que c un vis cacher? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés